

éditorial

Nous voici déjà à la moitié de ce mandat municipal

On peut dire que l'équipe animée par Marie-Christine TARDY a été pour le moins active : Rétablir les finances communales laissées exsangues, enrayer la montée de l'insécurité, entretenir le patrimoine, remettre en route les dossiers intercommunaux au point mort et rétablir le dialogue avec les Meylanais n'a pas été une mince affaire ! Et sans doute n'est ce pas un hasard si malgré la "vague rose", **les Meylanais ont choisi de conforter la position de leur Maire lors des dernières élections régionales.**

Et pour les mois qui viennent, voici encore Meylan face à l'enjeu majeur de ce mandat : Il s'agit d'assurer grâce au Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) qui va remplacer l'ancien Plan d'Occupation des Sols, la pérennité de la qualité de vie exceptionnelle dont nous bénéficions.

Pour conduire ce travail, l'équipe municipale reste fidèle aux principes qui inspirent son action : **transparence et dialogue.** Ainsi, une démarche exemplaire de concertation a t-elle été engagée avec les Meylanais. Elle va se poursuivre jusqu'à l'automne de manière à définir des règles d'aménagement de notre territoire communal qui préservent notre cadre de vie et le caractère de Meylan : Densité modérée de l'urbanisme (pas plus de 20 000 habitants), importance des espaces verts et naturels, limitation des gênes

liées à la circulation de transit au travers des quartiers d'habitation, maintien d'activités économiques non polluantes et de la zone agricole ainsi que d'un commerce de proximité dynamique associé à des équipements publics de qualité au meilleur coût.

Pour atteindre ces objectifs, conformes au programme électoral approuvé par une majorité de Meylanais en 2001, nous pouvons compter sur la détermination de Marie-Christine TARDY et de son équipe qui entendent bien faire respecter les intérêts Meylanais face à l'impérialisme de La Métro dont les prérogatives ont été considérablement étendues en 2000 avec l'accord de l'ancienne municipalité. Ainsi, le projet de Rcade Nord dont la définition actuelle impactera fortement le territoire Meylanais, résulte de décisions prises dans le cadre du Plan de Déplacement Urbain élaboré par la majorité de La Métro sous le mandat BOUCHERLE — SOULAGE — MOLLARET.

De même les questions qui se posent aujourd'hui au sujet de l'approvisionnement en eau sont-elles le fruit d'un conflit entre le S.I.E.R.G. (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région Grenobloise) dominé par le Parti Communiste et la Régie des Eaux de Grenoble aux mains du Parti Socialiste et des Verts qui ne parviennent pas à travailler ensemble pour assurer la fourniture d'eau de manière cohéren-

te, au meilleur coût. On appréciera là encore la mauvaise foi de l'opposition Meylanaise qui reproche à la municipalité les insuffisances liées à la gestion de ses propres amis politiques.

Ainsi, pendant que se joue l'avenir de Meylan cette opposition municipale revancharde, qui dissimule sous une apparence associative les ambitions des partis de gauche, polémique à tout propos comme par exemple autour de l'installation de quelques plans de ville financés par la publicité et non par nos impôts... Peut-être espèrent-ils par ces gesticulations faire oublier aux Meylanais leurs actes passés et notamment :

- Le Droit de Prémption Généralisé et Renforcé qui permettait à la ville de contrôler la cession par les Meylanais de leurs biens immobiliers,
- La tentative délirante d'implanter une unité de production industrielle sous les fenêtres d'immeubles d'habitations,
- Ou encore la rocambolesque recula-de à quelques mois des élections de mars 2001 sur un projet de révision du Plan d'Occupation des Sols destiné à "reconstruire la ville sur la ville", c'est à dire à densifier Meylan.

Oui, ces donneurs de leçon peuvent compter sur nous pour parler de ce qu'ils ont fait et qu'ils aimeraient tant pouvoir recommencer.

Kitty Lequesne - Présidente

sommaire

page 2 ► Camille Friedman : jeunesse, culture, éducation... c'est du sport ! page 3 ► Michel Bernard : à cœur ouvert sur l'action sociale page 4 ► Richard Marchand : des hommes, des services et des coûts page 5 ► J. Bernard Launay : Meylan ville numérique page 6 ► Réaction : Michel Bernard répond... ► Agenda ► "Testez vos limites".

Camille Friedman, 2^e adjoint, déléguée à l'enseignement, chargée de la coordination de la culture, de la vie associative, de la jeunesse, du sport et des loisirs.

Ville active, Meylan est attachée à ses missions de services publiques, attentive au lien social, elle est à l'écoute de l'évolution de la société ; c'est ainsi que cette délégation construit la commune avec ses habitants avec un regard tourné sur l'agglomération, le pays, le monde.

JEUNESSE

Respecter les aspirations d'une génération c'est mener une politique de la jeunesse qui exige des actions de terrain. C'est ainsi qu'un conseil municipal d'enfants créé il y a 5 ans, développe l'intérêt à la vie communale et à l'apprentissage de la démocratie chez l'enfant. En participant ainsi à la vie de la cité, il est motivé parce qu'écouté, il voit ainsi ses avis pris en compte par les adultes. Formé d'élèves de CMI, CM2 et 6^e, seuls les enfants meylanais sont éligibles bien que tous soient des électeurs, car scolarisés à Meylan. Ces élections à l'image des élections officielles des adultes se déroulent sous la même forme et sensibilisent donc tous les enfants au fonctionnement



Future internaute

de la démocratie. Mais, la commune n'offrait aucune structure similaire aux adolescents. C'est ainsi qu'une enquête menée en mai et juin 2001 auprès des jeunes révéla leur envie de continuer leur participation à la vie de la commune. Le Comité Local de la Jeunesse constitué de 20 jeunes aujourd'hui, est né en septembre 2002. Le CLJ est un espace de propositions, les ados de 15 à 21 ans travaillent sur les projets qui leur semblent les plus pertinents et les soumettent

en instance plénière au maire afin de les mettre en place.

Un bel exemple : Le Tunning

Le concours s'est déroulé le dimanche 1^{er} juin de 10 h à 18 h. Toutes les autorisations ont été obtenues et le cadre juridique bien défini. Un éducateur spécialisé (moto) a été recruté pour cette journée et une antenne mobile de secouristes a assuré la sécurité. La police municipale et la gendarmerie ont été informées de cette manifestation qui a accueilli 31 participants et environ 200 spectateurs. La commission souhaite renouveler et enrichir l'opération l'année prochaine. Un reportage vidéo et photo a été réalisé par les membres des autres commissions.

ÉDUCATION

Avec ses 1 532 enfants scolarisés en primaire et maternelle, Meylan veille à donner une école de qualité pour tous.

En partenariat avec l'éducation nationale, les classes de CE2, CMI, CM2, se familiarisent à la langue anglaise et parfois allemande. Le soutien scolaire, les études surveillées encadrés par une équipe pédagogique vont être mis en place en concertation avec les directeurs d'école, l'inspection de l'éducation nationale et les parents d'élèves, ceci afin de mieux aider les enfants dans leur apprentissage, et pour les études surveillées de répondre à la demande de nombreuses familles.

L'opération Lire et faire lire, mise en place au printemps dernier fait partie des initiatives prises et développées par la commune en collaboration avec des bénévoles pour enrayer un constat alarmant : chaque année plus de cent mille enfants entrent en 6^e sans savoir lire correctement !

CULTURE

Théâtre, musique, nature, environnement, bibliothèques, la variété et l'éclectisme culturel de Meylan offrent une richesse de programme haut en couleurs. Avec ses quatre bibliothèques, la ville permet à chacun d'emprunter, se documenter et lire sur place grâce aux espaces de travail réservés à cet effet. Au-delà des concerts, la Maison de la musique accueille tous les Meylanais qu'ils soient associations, chorales, formations de tous niveaux et de tous styles. Elle est aussi le lieu d'apprentissage de la musique puisqu'elle abrite l'école

municipale (CEMVM) agréée par le ministère de la Culture.

L'Espace Musical Gaston Baudry avec son orchestre d'harmonie profite du lieu magique du Clos des Capucins où nombre d'associations artistiques trouvent refuge comme la sculpture, la peinture, le chant choral.

Enfin le centre d'initiation à la nature et à l'environnement (Cine), situé sur le domaine de Rochasson, mène des actions en direction des scolaires mais aussi des adultes avec pour mission, l'éducation par et pour l'environnement. L'Hexagone, scène nationale, offre un programme riche et varié comme la danse, le théâtre, la musique. C'est une association loi 1901 qui a pour vocation de proposer à un public varié des spectacles conformes aux statuts de Scène Nationale. C'est-à-dire création de spectacle, diffusion en direction des publics en favorisant les formes modernes.

SPORT

Le 16 mai 2003, le gymnase du Charlaix ouvrait ses portes aux sports collectifs et aux grandes manifestations.

Avec une soixantaine d'associations sportives et une dotation importante en équipement, la vie sportive meylanaise est dense et dynamique. Outre la mise à disposition de nombreux sites sportifs la ville apporte aux associations un soutien conséquent. Ce soutien entraîne une évolution très positive, tant en terme de résultats qu'en terme d'activités. le mur d'escalade créé au gymnase du Charlaix à ainsi vu la naissance d'une association "Charlaix'escalde" offrant aux meylanais de nouvelles perspectives sportives.

La réalisation de la nouvelle piscine des Buclos devrait satisfaire tous les publics et ainsi permettre la réalisation d'activités de type aquatique : water-polo, natation synchronisée, club de plongée avec un bassin bénéficiant d'une profondeur de 3 mètres, mais aussi entraînement au sauvetage avec mannequin pour les scolaires.

Camille Friedman, Marie-Pia Coustans,
Thierry Feret, Pierre Ollivier.

Un minibus est mis à disposition des associations sportives, le week-end pour les déplacements en championnat. En semaine il est utilisé par les services de la ville prioritairement le JASS. Il a été financé par la publicité (partenaires, entreprises et sociétés de l'agglomération).

Michel Bernard, 8^e adjoint, délégué à la vie de la commune, en charge de l'action sociale, de la santé et de la solidarité.



La rencontre des générations

L'ACTION SOCIALE

En tant qu'adjoint aux affaires sociales, il est de fait vice-président du CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, le maire en est le président.

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. Il participe aux actions menées sur le territoire communal dans le domaine du développement social, dans la lutte contre la pauvreté, en partenariat avec les institutions publiques et privées.

Son conseil d'administration, constitué d'élus et de personnes extérieures issues de différentes associations, se réunit une fois par mois et statue sur différents sujets (subvention aux associations à caractère social, aides facultatives, secours d'urgence, résidence pré-blanc...).

Il a son propre budget, son personnel à gérer, il décide des orientations à donner en matière d'actions sociales, de gestion des établissements (foyer logement pré-blanc, point alimentaire). Il est en somme le reflet de la politique sociale que la municipalité veut imprimer.

Parmi ses différentes attributions, on peut noter les services d'aide aux personnes âgées et handicapées, service de soutien à domicile qui comporte 3 prestations : **l'aide à domicile, le portage de repas, la téléalarme.**

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Mission locale du Grésivaudan, la MIE, Maison des Initiatives et de l'Emploi, est une association intercommunale d'aide à l'emploi et à l'insertion.

Outre Meylan, elle regroupe huit autres communes : Corenc, La Tronche, Biviers, Montbonnot, Saint-Ismier, Le Sappey, Bernin, et Saint-Nazaire-les-Eymes.

Son rôle est d'accompagner, d'aider les personnes en recherche d'emploi en offrant une plus grande proximité par rapport à l'ANPE.

En effet, elle travaille en étroite concertation avec les entreprises et les collectivités locales. Chacune des neuf communes apporte sa contribution financière, mais la MIE recherche d'autres ressources en provenance du Conseil général, régional, et d'associations pour éviter l'augmentation de la contribution communale. Notons que son budget est de 300 000 € dont 150 000 € viennent de Meylan.

En associant les habitants à la lutte contre le chômage, la MIE joue un rôle social certes, tout en mettant en relation les demandeurs d'emploi avec les entreprises locales afin de proposer un réel travail.

LES AINÉS

À l'attention des personnes âgées, le projet d'un "pôle gérontologique" a été lancé depuis le printemps dernier. Regroupant les services, les énergies, les savoir-faire dans un même lieu, c'est la démarche de ce projet afin de conserver à nos aînés toute leur dignité et d'aider les familles. Que ce soit pour la qualité de vie offerte aux Résidents, les possibilités diversifiées d'accueil ou pour la qualité d'hébergement au sens propre du terme, la construction de ce bâtiment sera de haute qualité environnementale (orientation, confort thermique, acoustique...). La durée des travaux prévue sur 2 ans environ, débutera fin 2004 début 2005.

Cet établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes qui sera situé sur le terrain des Ombrages, aura pour objectif d'améliorer la vie d'hommes et de femmes en perte d'autonomie physique ou psychologique.

Le pôle gérontologique accompagnera des personnes lucides, valides, mais aussi dépendantes ou en perte d'autonomie, nécessitant une surveillance médicale ou des soins paramédicaux, ayant besoin

d'être aidées pour tous les actes ordinaires de la vie, et notamment au retour d'une hospitalisation.

Il sera conçu à la fois pour assurer la plus grande autonomie des Résidents, mais aussi pour prendre en charge les difficultés liées aux pathologies qui peuvent survenir dans le plus grand âge, dépendances physiques ou dépendances psychiques. Grâce à sa capacité d'accueil, il permettra un accueil familial et personnalisé. L'établissement comprend 80 chambres de 20 à 22 m² chacune, jumelables pour les couples.

*Michel Bernard,
Anne Bonnevey, Catherine Lecœur*

Le saviez-vous?

ILE D'AMOUR.

« Pendant une centaine d'années une dynastie (on était bourreau de père en fils) vécut sur les rives de l'Isère, à l'orée de la vallée du Grésivaudan, sur une langue de terre que l'on appelle aujourd'hui l'Ile d'Amour.

En cette proche banlieue de Grenoble, les exécuteurs de Grenoble avaient construit une vaste habitation comprenant un mur d'enceinte que les habitants voisins appelèrent "La Chapelle Rouge" ». Extrait de la vallée aux cent Châteaux de Roger-Louis Lachat. "La Pierre des Amoureux" au cœur du parc de 1996.

Perdue au milieu de la végétation, cette pierre est de bonne dimension (3 mètres sur 2) la pierre ressemble à un immense battoir de lavandière. La légende voudrait que la "Pierre des Amoureux" soit tombée du massif du St-Eynard il y a plusieurs millénaires. Par tradition les jeunes gens venaient y faire leur demande en mariage. Ensuite les jeunes femmes s'y rendaient un mois avant leur noces afin de favoriser une fécondité en récitant des prières. Cette coutume se perpétuera à la St-jean. On assistait alors à une cérémonie très colorée où parents et amis prenaient part à la fête. Elle se terminait par les traditionnels feux et leurs joyeuses farandoles.

Richard Marchand, 9^e adjoint délégué aux questions relatives aux travaux et au centre technique et, à la propreté de la ville.

Rencontre avec Richard Marchand et Martine Béhague directrice du centre technique de la ville.

Le rôle du CT est d'assurer la maintenance des bâtiments de la ville et des espaces extérieurs. Assurer aussi, les biens et les personnes de la commune, (par exemple, savoir tailler une haie à proximité d'un bâtiment recevant du public, a pu nous faire constater qu'il n'était pas dans ce cas sujet au vandalisme).

Le Centre Technique se compose de 6 pôles, son effectif est de 96 personnes, (10 personnes sont en stage ou en apprentissage). Les gardiens des gymnases ont été rattachés à l'élu du sport, les gardes verts à la police municipale.

Son budget annuel est de 1 121 100 €.

I - La voirie : 29 personnes assurent le nettoyage des voies de circulation, des 22 kms de pistes cyclables, des trottoirs, des cours d'écoles... Nettoyages des "Tags" avec interventions immédiates sur les bâtiments publics.

Elles entretiennent aussi les chaussées, curent les ruisseaux et les chantournes. Sans oublier l'entretien et la réparation du parc automobile, la déchetterie...
Coût : 220 300 €.

Les services de la voirie interviennent aussi dans toutes les manifestations organisées par les associations, comme le Forum des associations du 13 septembre dernier, la fête de la Musique, les manifestations sportives ou caritatives.

M&M : Qu'ils en soient ici remerciés pour l'aide précieuse qu'ils nous apportent.

II - Les bâtiments : 21 personnes. La mise en conformité suivant la loi de 95, le contrôle et l'entretien périodiques des bâtiments permettent de réaliser à long terme des économies. Tous les corps de métier sont représentés, électricien, chauffagiste, plombier, peintre, maçon, serrurier, menuisier,... 117 bâtiments sont entretenus (les écoles, les crèches, les bibliothèques, l'Hexagone, le Centre des Arts, la gendarmerie, la Maison de la Musique, le Clos des Capucins,

les LCR, le CINE et le Domaine de Rochasson.
Coût : 229 800 €.

Les chantiers du mois d'août : rénovation de l'école mi-plaine, et des vitraux de la chapelle du Clos des Capucins.

III - Les espaces verts : 25 personnes. Nous avons 65 hectares à entretenir sur la commune. 1m² de fleurs coûte 46 €. Nous possédons des engins de terrassement, (sur les deux derniers hivers, les Meylanais ont pu apprécier l'efficacité des services de déneigement).

Pour des critères de dangerosité nous avons dû couper sous le contrôle de l'ONF 57 arbres et replanter 60 arbres : des fruitiers, des chênes et des érables. Nous pensons notre ville bien fleurie, toutefois dans un souci de faire plus, nous étudions le fleurissement de tous les quartiers. "Nous vous engageons à aller vous promener dans les parcs de la ville : les parcs du Bachais, du Bruchet, de Bérivière, des Etangs et à l'Île d'Amour". Coût : 171 400 €.

Les espaces verts ont une dizaine de jeunes en stage, en apprentissage pour 2 ans (en priorité pour des jeunes de la commune), afin qu'ils apprennent leur futur métier. L'activité de Claude Girollet est orientée autour de grands axes tels que :

• la création de jardins familiaux et d'espaces verts, le parc de Chartreuse.

Sont prévus de nouveaux jardins familiaux au Clos des Capucins pour répondre à une forte demande ; des jardins de plantes médicinales y seront également développés. Les jardins du CTM qui cèdent la place au pôle géontologique seront transférés au Bachais, à côté de



Jardins familiaux au Clos des Capucins

la Résidence du Château.

Les espaces verts, c'est-à-dire les espaces classés boisés, la forêt publique et privée : une codification doit être mise en place (code vert pour les espaces verts, code bleu pour les zones humides) afin de permettre une meilleure gestion informatisée ; l'objectif étant d'intégrer la notion d'espace paysagé dans le cadre du développement durable.

• La promotion du Parc de la Chartreuse.

Il s'agit de promouvoir les produits du Parc provenant de l'agriculture, en collaboration avec Victor Petrone, élu aux commerces. La collaboration avec la Cellule d'urbanisme de Caroline Ronin a permis la mise en place de la "Grande Traverse".

IV - Les moyens internes : 10 personnes

sur le site, 167 316 litres de carburant, un parc de 100 véhicules, quelques uns sont équipés au gaz ou énergie électrique, soit sur ce poste 65 000 €.

Pour des petits déplacements inter-équipements nous utilisons un scooter ou des vélos.

Entretien et blanchissage des vêtements de travail. Coût : 25 000 €.

La centrale d'achats, pour les produits de ménage, d'entretien, d'hygiène, et des fournitures administratives.

Coût : 148 300 €.

V - La gestion des quartiers, avec les

terrains de sports, gymnases et les piscines. Coût : 45 600 €.

La déchetterie : Elle fonctionne 7 jours sur 7, c'est la seule sur le canton à être ouverte le dimanche matin, une vignette a été créée pour les habitants de la commune afin qu'ils soient identifiés, et puissent y accéder gratuitement. C'est aussi au Centre Technique que vous trouverez un composteur si vous souhaitez en acquérir un.

Un broyeur de végétaux est à votre disposition gratuitement.

Renseignez-vous.

Le Centre Technique a réalisé 5 200 interventions sur les bâtiments et services extérieurs pendant l'année 2002, en plus des travaux déjà programmés.

*Richard Marchand,
Martine Behague, Claude Girollet*

Jean-Bernard LAUNAY, 7^e adjoint délégué aux techniques de communication.

Lors de notre élection en mars 2001, les attentes des meylanais étaient :

- soif de transparence,
- volonté pour le citoyen d'avoir accès aux différentes informations de la vie urbaine,
- souci de connaissances diverses,
- volonté d'affirmer ses avis, voire de participer à la démocratie de sa ville,
- faciliter et simplifier au maximum les démarches administratives obligatoires.

Il nous est donc apparu indispensable, d'optimiser les moyens matériels d'accès à l'information.

C'est ainsi qu'a été porté le programme de Meylan ville numérique.

L'outil informatique est le vecteur idéal de transparence et de convivialité entre la commune et les administrés.

• Le Cybercentre (Espace Chantourne)

En France, y compris à Meylan, l'accès à l'outil informatique, pour des raisons très diverses, n'est pas égalitaire. Afin de remédier à cette fracture numérique, un cybercentre a été ouvert. Initié par l'équipe précédente, seuls les locaux avaient été prévus, pour une ouverture fin 2001 ! Le mobilier, la climatisation, et le coût de fonctionnement n'avaient malheureusement pas été budgétés ! Il nous a fallu "jongler" ! L'arrivée de notre équipe a permis son ouverture le 2 juillet, soit, avec 5 mois d'avance, mettant ainsi à disposition, dès les vacances d'été 2001, une dizaine d'ordinateurs dernière génération.

Accessibilité à tous, y compris aux handicapés sur un poste adapté, formation à la demande, plateau technique à la disposition de l'éducation nationale pour la formation des maîtres.

• Informatisation des écoles élémentaires, mise en réseau et Internet : ETIC

Initié par le Sénateur Jean Faure et par le Conseil général sous la présidence de Bernard Saugey, dès juillet 2000, ce programme prévoit 2 ordinateurs pour chacune des 46 classes que comprennent nos 6 écoles élémentaires soit 92 postes (les enfants de cycle 3 ayant dans leur nouveau programme l'obtention d'un niveau informatique baptisé Bzi). À notre arrivée, un an après le début du pro-

gramme : seules 18 machines étaient en place, dont 12 ne disposaient pas du niveau minimum indispensable, et aucune école n'avait de réseau. Le coût important de l'opération (330 000 €) et l'état des finances de la commune, nous ont empêchés de combler rapidement ce retard. Une programmation sur trois ans a été mise en place. En 2002 un réseau filaire a été déployé sur Mi-Plaine et Béalières, et les classes de cycles 3 ont été équipées.

En 2004, la dernière technologie, utilisant le concept du courant porteur en ligne, est programmée sur Maupertuis, le Haut-Meylan, Buclos et Grand-Pré.

Bien-sûr, en plus des imprimantes, chaque établissement est déjà équipé d'un photocopieur multifonction numérique à intégrer dans le réseau et chacun dispose de lignes haut débit, ADSL, pour circuler sur le Net.

• Les Bibliothèques

Le système gérant nos 4 bibliothèques était dans un tel état de délabrement, qu'un des serveurs n'était même plus dépannable (sic !). À tout moment nous risquions une rupture du service dû au public. **Ce dossier, prioritaire, a fait l'objet des meilleurs soins par nos services.** Dans le courant du 1^{er} semestre 2004, tout sera rentré dans l'ordre, l'ensemble du système de gestion des documentations de ces établissements étant repris.

Les 4 bibliothèques et l'hôtel de ville sont maintenant en réseau haut débit. Des points multimédia, avec accès Internet gratuit, sont à disposition du public dans chacune de ces structures.

À terme, comme nous l'avions annoncé dans notre programme, les meylanais pourront consulter les catalogues en ligne, les fiches commerciales de chacun des ouvrages, commander, voire réserver les documents qu'ils souhaitent emprunter (livres, CD, etc.).

Plusieurs autres fonds documentaires de la commune seront accessibles par ce réseau. Le réseau REDOC et le projet Metrothèque, permettront au lecteur d'interroger simultanément de nombreuses sources d'information de l'agglomération grenobloise et de l'université. Budget 200 000 €, réparti sur trois années.

• Le conseil municipal en ligne

Le conseil municipal en ligne interactif, est encore un nouveau pas vers la démocratie participative.

Le 7 juillet, pour la première fois dans la région Rhône-Alpes, les internautes ont pu suivre un conseil municipal, celui de Meylan, sur leur ordinateur personnel, et ainsi intervenir en ligne.

Compte tenu du succès évident, malgré la date estivale, des internautes sont restés connectés toute la durée du conseil, soit 5 heures, l'expérience sera renouvelée pour les séances importantes.

• Le site web de la ville de Meylan

Le site de la ville a été totalement repris : le graphisme, les fonctionnalités déjà en place et les futures, pour devenir le portail d'entrée général de Meylan ville numérique. Déjà nombre de fonctionnalités concernant la vie de la commune, les coordonnées des commerçants, des différentes associations, du monde économique, les renseignements pratiques, sont à consulter sur www.meylan.fr. Après ce tour d'horizon rapide, beaucoup de dossiers sont encore en cours, et verront leur aboutissement s'étaler de 2003 à 2005, car cela impacte une reconsidération organisationnelle de certains services de la ville, voire la mise en place de formation en interne.

• Les gros chantiers en cours :

- Portail numérique des associations meylanaises.
- Télé-procédures : le téléchargement et le renvoi de formulaires dûment remplis.
- Enchères électroniques pour les marchés de la commune : gestion optimisée des fournisseurs.
- Portail citoyen : entrée générale interactive vers toutes les fonctionnalités à disposition.
- Portail intranet : interface interne.
- Vôte électronique : Meylan agréée pour le tester dès les Européennes 2004.

Conformément à nos engagements, à terme, le Meylanais et ses proches, disposera des meilleurs facilités pour sa culture, ses loisirs sportifs ou associatifs, et son intérêt quant à la vie de sa cité.

Personne ne sera oublié, c'est notre engagement. Nous le tiendrons.

Jean-Bernard Launay

MEYDIA...CRATIE

Le débat contradictoire est utile dans une Démocratie, encore faut-il que les faits, objet de ce débat, soient rapportés dans leur intégrité.

Meydia, dans l'un de ses numéros, a mis en cause la politique sociale de la municipalité relatant sans brio **des informations erronées**. Le pôle gérontologique a fait l'objet d'un développement particulier et montre à l'évidence, l'incapacité chronique et systématique des auteurs de Meydia, à reconnaître que **la municipalité réalise un beau projet, qui dit-on fera référence**.

Les événements dramatiques et douloureux de cet été nous donnent malheureusement raison. Quant à la population accueillie dans cet établissement, avec un Gir Moyen Pondéré (GMP) de l'ordre de 800, il est destiné à la grande dépendance et non à la "petite dépendance" comme mentionné encore une fois arbitrairement. Le taux d'encadrement dans cette structure est fonction du degré de dépendance, du nombre de résidents présents au sein de l'unité psychogériatrique et bien entendu du nombre de lits de l'établissement. Il est fixé par les tutelles (Conseil général et l'État). Il prend en compte le personnel soignant et un pourcentage du personnel technique. Le pôle gérontologie sera un EHPAD plus fortement doté en soins, ce qui signifie un personnel soignant en nombre plus élevé que dans un EHPAD classique. **Comment Meydia peut-il connaître le nombre de personnel au sein du pôle gérontologique ?** Pour information, sans vouloir rentrer dans le détail des chiffres, le taux moyen d'encadrement national est de 4 pour 10 résidents, ce qui signifie pour un établissement comme le pôle gérontologique, qui accueillera 80 résidents, un personnel au nombre de 32 minimum. À cela doit être pris en compte le degré de dépendance et la dépendance psychique. Le service d'aide à

domicile a fait également l'objet d'une mention particulière. Meydia nous annonce la suppression pure et simple de ce service. **Faux et Mensonges**. Ce service compte 12 aides à domicile titulaires, exactement le même nombre que sous la municipalité précédente. L'équipe de Marie-Christine Tardy, en réponse d'une part, à l'augmentation prévisible du nombre des personnes âgées et d'autre part, à l'arrivée de l'APA (Allocation Personnalisée à l'Autonomie), a décidé d'adapter le service en fonction de l'offre et de la demande. Réorienter les missions du service d'aide à domicile de la ville de Meylan en direction des personnes âgées les plus dépendantes et installer sur Meylan l'ADPA (Association D'aide à domicile pour Personnes Agées), association prestataire de service, tel est le travail qui nous a été confié et que nous avons mené à son terme. Ceci a été fait dans l'intérêt de tous, la démographie de Meylan et les événements de cet été nous donnent encore une fois raison. L'ADPA est une association en partie financée par le Conseil Général de l'Isère dont le sérieux et la qualité des soins prodigués est reconnue. Et les aides à domicile non titulaires qui gravitaient autour du service municipal ? La plupart sont embauchées par l'ADPA et continuent leur travail sur Meylan.

Aujourd'hui, il apparaît que la gestion municipale précédente n'a pas su anticiper sur l'évolution prévisible des demandes, nécessitant cette réorganisation en profondeur du service. Dans le même ordre d'idée je m'étonne que le secteur petite enfance n'ait pas fait partie du "catalogue" diffusé par ce "journal"...

Meylan est une ville qui change, les élus doivent savoir évoluer, anticiper et adapter leur politique aux spécificités de l'époque, de la population et de sa demande.

*Michel Bernard,
adjoint aux affaires sociales*

AGENDA

• **L'opération « Testez vos limites »** de l'année dernière a eut un tel succès, que nous souhaitons la renouveler les nuits de vendredi 14 et samedi 15 mai prochain à proximité de la discothèque "Le Phœnix" à Meylan. Je vous rappelle l'objectif de ces deux soirées : **Aller à la rencontre des jeunes pour les informer, les sensibiliser, établir le dialogue avec eux, afin de leur faire prendre conscience des risques que représente l'alcool au volant, et ainsi améliorer les comportements des conducteurs**. Les bons résultats avec un pourcentage significatif à la baisse des accidents de la route, la prise de conscience des automobilistes en général, et chez les jeunes conducteurs en particulier nous confortent dans le renouvellement de notre mobilisation. Nous comptons sur la participation des parents ou adultes qui se sentent concernés, elle sera une nouvelle fois grâce à eux une réussite.
Pour que la route devienne un lieu de convivialité et non de compétition.

• **Meylan escrime** organise les 15 et 16 mai, à la Revirée, un challenge national handi-valide, qui pourrait réserver quelques surprises... Venez nombreux

BIENVENUE

Nous souhaitons la bienvenue à **Éric Marchand** qui vient d'être nommé au poste de directeur général adjoint des services techniques de la ville, depuis mars 2004.

Meylan Maintenant à votre écoute : 04 76 18 01 73 - E-mail : meylan.maintenant@wanadoo.fr - www.meylan-maintenant.com



"Meylan Maintenant" - 14 allée de la Praly - 38240 Meylan

- J'adhère à l'association Meylan Maintenant, soutien de la majorité conduite par Marie-Christine Tardy ;
- Cotisation simple 20 € ; couple 30 € ; jeune 10 € ;
- membre bienfaiteur à partir de 50 €.

Je vous prie de trouver ci-joint un chèque de euros à l'ordre de **"Meylan Maintenant"**.

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. Email :